

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 3 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 27/11/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 10/12/2012

**Délibération n° D-2012-565**

**Avenant au bail emphytéotique passé entre la Ville de Niort et  
le stade Niortais Rugby concernant le stade Espinassou**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Patrick DELAUNAY

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Nicolle GRAVAT, ayant donné pouvoir à Madame Virginie LEONARD, Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Avenant au bail emphytéotique passé entre la Ville de Niort et le stade Niortais Rugby concernant le stade Espinassou**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le Stade Niortais Rugby et la Ville de Niort ont conclu un bail emphytéotique pour une durée de 50 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1985 concernant les installations du Stade Espinassou dans leur intégralité.

Aujourd'hui, le Stade Niortais Rugby souhaite réaliser et financer l'implantation d'une salle de musculation sur le site même du stade Espinassou, à proximité des vestiaires. Afin de permettre la réalisation de ce projet, je vous propose la mise en place d'un avenant au bail emphytéotique en cours afin de détacher l'assiette foncière supportant ce futur bâtiment et permettre ainsi au Stade Niortais Rugby de retrouver l'intégralité de ses droits et obligations de propriétaire sur cette emprise de terrain.

Pour cela, il est nécessaire de créer une emprise de terrain d'une superficie d'environ 110 m<sup>2</sup> à partir de la parcelle cadastrée section CD n° 271p. La superficie exacte du terrain sera déterminée ultérieurement par un géomètre expert.

Ce projet d'implantation a fait l'objet d'un arrêté d'urbanisme accordant son installation en date du 2 novembre 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au bail emphytéotique en date du 8 janvier 1986 entre la Ville de Niort et le Stade Niortais Rugby à intervenir ;
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'avenant au bail emphytéotique seront à la charge du Stade Niortais Rugby.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL